



# Bulletin

## de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNUipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs  
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Supplément n°1 du 5 décembre 2017  
au Bulletin n°635 - ISSN : 1250-3509

**Stage de formation syndicale**  
à l'attention de tou-tes les collègues intéressé-es par les  
«CP à 12» et «Plus de maîtres que de classes»  
en Seine-Saint-Denis

# Jeudi 25 janvier 2018

## de 8 h 45 à 16 h 30

### Bourse départementale du Travail

1, place de la Libération Bobigny (Salle Henri Oreste)

**ATTENTION  
AUTORISATION  
D'ABSENCE  
1 MOIS AVANT**

**Inscrivez-vous  
IMPÉRATIVEMENT**

**avant le  
22 décembre 2017**

- **auprès de l'IEN :**  
Modèle d'autorisation  
d'absence en p.2
- **auprès du  
SNUipp-FSU 93 :**  
Envoyez-nous un mail  
(snu93@snuipp.fr)  
en nous indiquant si vous  
prendrez le repas sur  
place (5 euros).

#### **Sommaire :**

**p.1 :** Stage de formation  
syndicale du 25 janvier 2018.  
**p.2 :** Comment s'inscrire  
au stage.  
Modèle d'autorisation d'absence.  
Appel du SNUipp-FSU,  
signé par 56 chercheurs.

#### **Programme de la journée**

**Matinée :** A partir de 8 h 45 accueil autour d'un café...

- CP à 12 : aspects positifs et problèmes soulevés.
- Quelles modalités d'organisation, quelle marge de manœuvre pour les enseignants et les équipes ?
- Quelles modalités d'accompagnement... ou de «cadrage» ?
- Quelles formations, quels besoins ?
- «Plus de maîtres que de classes» : où en sommes-nous ?
- Quelles revendications pour les opérations de «carte scolaire» ? Quelles perspectives pour la rentrée 2018 ?

**A partir de l'expérience des participants, nous analyserons le projet éducatif porté par les différentes mesures ministérielles. Nous élaborerons ensemble les revendications à faire entendre.**

#### **Après midi :**

Les «CP à 12» sont l'occasion, pour le ministère, de déployer un arsenal de formation dans tous les départements qui tourne autour des neurosciences, ou en tous cas d'une conception très précise de l'apprentissage de la lecture. Nous ferons le point sur «ce que disent vraiment les neurosciences» dans le domaine de la lecture.

Une expérience d'entrée dans la lecture et la compréhension sans le «passage obligé» par les sons, sans la méthode syllabique, sera présentée. Présentation de la recherche dirigée par Roland Goigoux «Lire Ecrire au CP». **L'après-midi sera l'occasion de se demander collectivement, et concrètement, si les enseignants sont les «experts en pédagogie», ou les exécutants de méthodes «prouvées scientifiquement»... Sommes-nous légitimes à faire des choix, et à construire notre enseignement ?**

## Comment s'inscrire au stage ?

Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an (vous pouvez donc vous inscrire à plusieurs stages). Ils donnent droit à autorisation d'absence.

**Modalités d'inscription :** Adressez votre demande d'autorisation d'absence à votre IEN, par mail (mail professionnel) ou par courrier **un mois au moins avant la date du stage, soit avant le 22 décembre 2017.**

Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.

## Stage de formation syndicale ouvert à tou-tes les collègues intéressé-es par les «CP à 12» et «Plus de maîtres que de classes» en Seine-Saint-Denis syndiqué-es ou non syndiqué-es

**Modèle d'autorisation d'absence**

NOM..... Prénom.....  
 Grade et Fonction.....  
 Ecole.....

à Monsieur le Directeur Académique  
 des Services de l'Education Nationale  
 S/C de l'Inspecteur de l'Education Nationale  
 de la circonscription de.....

Monsieur le Directeur Académique,  
 Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 25 janvier 2018 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à la Bourse Départementale du Travail de Bobigny.  
 Il est organisé par la section départementale du SNUipp-FSU 93, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (Arrêté du 02/02/1995 publié au J.O. du 10/02/1995).

A.....Le.....  
 Signature

**N'oubliez pas d'envoyer un mail au SNUipp-FSU 93 pour vous inscrire.**

## Appel du SNUipp-FSU, signé par 56 chercheurs

Changer l'école et la rendre plus efficace pour plus de justice et d'égalité impose de renforcer la formation initiale et continue des professeurs des écoles. Pour réaliser cette ambition, les enseignants ont besoin, au cours de leur formation, que la recherche éclaire leurs pratiques afin de construire ensemble les savoirs professionnels en faveur d'une école de la réussite de tous les élèves.

Dans le dialogue permanent que l'école doit entretenir avec la recherche, aucune discipline ne peut légitimement s'imposer aux autres et aucune ne doit être ignorée. La recherche ne peut être instrumentalisée dans des débats médiatiques le plus souvent réducteurs.

La complexité des processus d'apprentissage suppose une coopération durable entre chercheurs et praticiens. Toutes les recherches et tous les mouvements pédagogiques, qui prennent l'école et les apprentissages pour objet, concourent à la constitution d'un corpus de connaissances en perpétuel développement. **Cette dynamique de la connaissance ne peut se réduire à un prêt-à-penser**

**immuable dont les enseignants ne seraient que les interprètes.**

Le sens et les enjeux des apprentissages reposent sur l'expertise enseignante. **C'est le pédagogue qui s'empare, traduit, et met en œuvre la ressource délivrée par la recherche. Il travaille à la transposition pédagogique des savoirs universitaires en savoir-faire dans des situations d'enseignement / d'apprentissage.**

Le développement et le déploiement de cette expertise s'inscrit nécessairement dans un processus continu d'appropriation des apports de la recherche et de la formation.

C'est pourquoi, nous, chercheurs, enseignants et formateurs, appelons le ministère à développer et à diffuser la recherche dans tous les domaines intéressant l'école par le biais de la formation et à valoriser ainsi la professionnalité des professeurs d'école pour construire une école capable de réduire les inégalités et de former des citoyens libres de pensée.